

Dossier suivi par Tiffany AUDOUX
Tél : 02 47 36 66 56
tiffany.audoux@univ-tours.fr

COMMISSION « AIDES AUX PROJETS »
Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
F.S.D.I.E.

Compte-rendu de la réunion du 25 février 2016

Étaient présents : Bénédicte DELAUNAY : vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et la diversité ; Thomas THUILLIER : vice-président délégué à la vie associative ; Coralie MARTIN : vice-présidente étudiante ; Monsieur Bastien LEBRUN : représentant de la ville de Tours ; Marianne COUTURIER : Service culturel – Animation – Vie associative ; Mathieu CLUZEL, Gaëlle LE DANTEC et Coralie WITZLEB : étudiants élus à la C.F.V.U. ; Jordan CHALLIER, Bastien COLLINOT, Tatiana DEFOSSE, Loup DUPIN et Elodie PELETTE : représentants des associations étudiantes ; Bénédicte FROMENT : Directrice de la Vie Étudiante ; Sophie AMELINE-BAS : responsable du Bureau de la Vie Étudiante ; Béatrice BOILLOT : représentante du service culturel de l'université ; Tiffany AUDOUX : assistante de la DVE et chargée des relations avec les associations.

Excusée : Cécile BALLESTEROS : représentante du Conseil Départemental

Absents : Madame Myriam COUTY : représentante de la ville de Blois ; Matthieu MICHY et Victor PEROT-GUILLAUME : étudiants élu au C.A. ; Mélody DESVIGNES, Caroline RABELLE, Okana Rodrial NGANDZIEN : étudiants élus à la C.F.V.U.

La commission débute à 9 heures.

Bénédicte DELAUNAY commence par remercier l'IUT de recevoir la commission en ses locaux ainsi que l'ensemble des membres pour leur présence et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux étudiants élus à la CFVU.

Bénédicte DELAUNAY explique par la suite que cette commission est la dernière pour les élus étudiants représentant les conseils, mais les représentants des associations siègeront jusqu'en octobre 2017.

Par la suite, Bénédicte DELAUNAY informe la commission des crédits ouverts pour l'année civile soit 125 000 €. Elle précise que 15 000 € ont été dédiés à la MDE. Il reste donc 110 000 € pour les 3 commissions « Aide aux projets » de 2016.

Ensuite, Bénédicte DELAUNAY explique le déroulement de la journée : le matin sera dédié à l'audition des associations ayant fait des demandes de subventions supérieures à 1 000 €, soit 9 associations présentant 10 projets, tandis que l'après-midi sera consacrée à l'examen de l'ensemble des projets, soit **37 projets présentés par 26 associations.**

La commission accorde des subventions à **27 projets** pour un montant total de **37 512 €.**

La réunion de la commission se termine à 18h00 par l'information de la prochaine date de la commission, à savoir le 28 avril 2016.

Madame Bénédicte DELAUNAY

Vice-présidente chargée de la vie étudiante, du handicap, de l'égalité et la diversité

